

Description

Le ou la sexologue (médecin ou psychothérapeute) assument des tâches d'information, d'éducation, de prévention et de traitement de tous les aspects de la sexualité humaine. En tenant compte des aspects biologiques, psychologiques et sociologiques, ils résolvent certains problèmes sexuels et favorisent l'intégration et l'épanouissement de la sexualité de patients qui les consultent de leur propre initiative ou sur le conseil de leur partenaire ou d'un médecin, généraliste ou spécialiste.

Leurs principales activités consistent à :

Consultation

- recevoir en consultation des patients (seuls ou en couple) qui souffrent de différents troubles lors de rapports physiques (problèmes de désir, impuissance, douleurs, dysfonctions sexuelles, angoisses, absence d'orgasme, etc.);
- offrir une qualité d'écoute et de compréhension et établir une relation de confiance, basée essentiellement sur le dialogue;
- préciser les caractéristiques d'apparition des symptômes et les situer dans un contexte plus large (conflictuel, affectif, physiologique, sociologique, dynamique du couple, etc.);
- déterminer l'origine des troubles;
- si nécessaire, diriger les patients vers un autre spécialiste;

Traitement

- dispenser des conseils sur les pratiques sexuelles, pour permettre de développer la conscience de son corps et de celui de son partenaire;
- établir un plan thérapeutique (thérapie analytique, de couple ou comportementale, technique de relaxation, thérapie médicale) en accord avec les attentes de leurs patients;
- suivre l'évolution de la situation en écoutant, en dialoguant et en apportant aide et soutien à la personne ou au couple tout au long de la thérapie;

Prévention

- élaborer et animer des sessions d'information auprès de différents groupes (parents, adolescents, éducateurs, etc.) sur divers sujets relevant de l'éducation sexuelle: contraception (pilule contraceptive, préservatif, etc.), maladies transmises sexuellement (sida, herpès génital, etc.);
- rédiger des articles de presse et des documents d'information dans le domaine.

Environnement de travail

Les sexologues travaillent le plus souvent en cabinet privé, ou au sein des services de consultation conjugale ou d'une unité hospitalière spécialisée. Afin d'aider les patients à retrouver une certaine qualité de vie, ils collaborent avec les médecins ainsi qu'avec des représentants d'autres groupes professionnels exerçant dans le domaine médical et social.

Formation

La formation de sexologue est modulaire et s'acquiert en emploi après des études universitaires ou en haute école dans le domaine de la santé, de la psychologie ou du travail social.

Lieu

- Genève.

Durée

- 20 jours répartis sur 2 ans, 25 ECTS.

Conditions d'admission

- licence, master ou bachelor universitaire, master ou bachelor d'une haute école spécialisée ou titre jugé équivalent;
- 2 années d'expérience professionnelle dans le domaine de la santé ou du social;
- dossier d'admission.

Titre obtenu

- CAS certificate of Advanced Studies en sexologie clinique.

Contenu

La formation comporte 7 modules de formation:

- santé sexuelle;
- fonctions et dysfonctions sexuelles;
- sexologie médicale;
- thérapies sexuelles. Modèles de prise en charge en sexologie clinique;
- sexologie légale et contrôle social. Prises en charge des victimes et des auteurs de délits sexuels;
- formes de conjugalité;
- langages de l'amour.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Ecoute et compréhension d'autrui
- Tolérance et respect d'autrui
- Désir d'aider les autres
- Equilibre affectif et psychique
- Facilité d'expression
- Sens de l'observation
- Capacité d'analyse

Perspectives professionnelles

En Suisse, la profession de sexologue n'est ni réglementée ni reconnue par les autorités sanitaires ou les assurances. Le marché du travail est assez restreint et rares sont les personnes qui exercent une activité à plein temps dans ce domaine. Cette profession jouit d'une certaine notoriété en raison des rubriques-conseils publiées dans la presse.

Perfectionnement

Les sexologues peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours et séminaires de formation continue organisés par les universités et les organismes concernés par les problèmes de couples (services de consultations conjugales, centres de formation pour les professions sociales, etc.);
- cours de formation continue et séminaires complémentaires de pratique sexologique organisés en France et en Belgique notamment (www.uclouvain.be).

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/postgrades.

Professions voisines

- Conseiller conjugal/Conseillère conjugale
- Conseiller en santé sexuelle et reproductive/Conseillère en santé sexuelle et reproductive
- Educateur en santé sexuelle et reproductive/Educatrice en santé sexuelle et reproductive
- Médecin spécialiste en gynécologie et obstétrique/Médecin spécialiste en gynécologie et obstétrique
- Médecin spécialiste en psychiatrie et psychothérapie/Médecin spécialiste en psychiatrie et psychothérapie
- Psychologue spécialiste en psychothérapie/Psychologue spécialiste en psychothérapie

Adresses

Swiss Society of Sexology (SSS)
Dr Christian Rollini
Chef de clinique HUG
Rue des Pitons 15
1205 Genève
Tél.: 022 372 85 81
<http://www.swissexology.com>

Université de Genève
Service de formation continue
Rue du Général-Dufour 24
1211 Genève 4
Tél.: 022 379 78 33
<http://www.unige.ch/formcont>